

# JOIGNY INFOS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA VILLE

JUILLET - AOÛT 2021 | 133

LOISIRS : UN ÉTÉ RICHE EN RENDEZ-VOUS FESTIFS, CULTURELS ET SPORTIFS

P. 15



LES INFOS DE L'INTERCO  
DEUX DENTISTES S'INSTALLENT

PROTÉGER  
LA VIDÉOPROTECTION S'ÉTEND

SENIORS  
À L'AGENDA DES AÎNÉS



## Infos pratiques - adresses et numéros utiles

### Pensez à signaler votre départ en vacances !

Vous partez ? Pensez à signaler votre départ en vacances à la police municipale, qui effectuera une surveillance plus particulière de votre habitation. Pour cela, vous pouvez vous inscrire en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Joigny ([www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr))

Le document est également disponible en mairie. Il est ensuite à transmettre à la police municipale (place Jean-de-Joigny, tél. **03 86 62 09 38**, courriel : [police.municipale@ville-joigny.fr](mailto:police.municipale@ville-joigny.fr)) Ce service est gratuit. On peut aussi s'adresser à la brigade de gendarmerie de Joigny, 10, rue du Maillet d'Or.

### Des conseils gratuits pour vos projets d'aménagements

Vous avez des projets pour aménager votre lieu de vie ? Construction, rénovations, ravalement de façades ... Habitants de Joigny et de la communauté de communes du Jovinien (CCJ), vous pouvez faire appel aux architectes-conseillers du CAUE 89 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et obtenir un avis ainsi que des conseils gratuits et indépendants. Les architectes-conseillers vous aideront à définir vos besoins et déterminer la faisabilité de votre projet, à vérifier les contraintes liées au site, à monter un dossier de permis de construire ou encore, à vous diriger vers des professionnels compétents.

Une permanence a lieu à Joigny le premier mardi de chaque mois (uniquement sur rendez-vous). Vous pouvez contacter le CAUE et prendre rendez-vous en téléphonant au **03 58 43 80 33** ou bien par mail : [accueil@caue89.fr](mailto:accueil@caue89.fr)

### Mutuelle intercommunale, les prochaines permanences

L'association pour une mutuelle intercommunale dans le Jovinien (AMIJ) organise des permanences pour les personnes souhaitant des informations à propos de la mutuelle intercommunale fondée à l'échelle de la communauté de communes en 2020. Elle s'adresse à tous. Les prochaines permanences auront lieu lundi 6 septembre et vendredi 24 septembre, de 9h30 à 16h30 sans interruption, dans la salle C17 du deuxième étage du pôle formation de Joigny (place Cassini). Il est obligatoire de prendre rendez-vous en appelant au **03 73 92 00 04** ou en adressant un mail à [gestion@mutuelle-amij.fr](mailto:gestion@mutuelle-amij.fr)

### A la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant ?

Vous êtes à la recherche d'informations sur les différents modes d'accueil pour votre jeune enfant, à Joigny et dans les communes de la communauté de communes du Jovinien (CCJ) ? Vous avez des questions quant aux démarches à effectuer ? Vous souhaitez éventuellement réaliser une préinscription auprès de l'une ou l'autre des structures d'accueil ? C'est nouveau. Un point d'information « mode d'accueil » fonctionne le premier mardi de chaque mois au centre social de Joigny, La Fabrik. Le prochain point d'information " mode d'accueil " aura lieu mardi 7 septembre à 17h, à La Fabrik (rue Jules Dumont d'Urville). Tel. **03 86 92 48 28**. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous au préalable.

**Mairie** : 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex - <http://www.ville-joigny.fr> - Facebook : ville de Joigny  
Tél. **03 86 92 48 00** - Fax : **03 86 92 48 01** - [mairie@ville-joigny.fr](mailto:mairie@ville-joigny.fr)

Ouverte lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30, vendredi de 14h à 16h30 –  
permanence du service population samedi de 9h à 12h.

Cartes nationales d'identité et passeports : uniquement sur rendez-vous

**"Allo mairie" : le 0 8000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.**

**Police municipale** : place Jean de Joigny du lundi au samedi midi. Tél. & fax **03 86 62 09 38**  
[police.municipale@ville-joigny.fr](mailto:police.municipale@ville-joigny.fr) - [mickael.mestre@ville-joigny.fr](mailto:mickael.mestre@ville-joigny.fr)

**Médiateurs de la ville** : lundi de 13h30 à 18h, mardi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30, mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h, vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 19h.  
Tél. **06 35 51 61 92, 09 72 47 87 87, 06 75 31 07 96.**

**Déchèteries** Joigny et Saint-Julien-du-Sault, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, du lundi au samedi de 7h30 à 13h30. Fermées les dimanches et jours fériés.

**Pharmacies** - Les officines ouvertes le lundi - Matin et après-midi : pharmacies du Marché (14 quai Ragobert) et Lemarquand (14 av. Gambetta) - Après-midi : pharmacie Tran (8 rue Gabriel Cortel).  
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : composez le 3237 (service audiotel - 34 c. la minute)

**Violences conjugales : 3919**, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

# Éditorial



## De belles perspectives

Le 24 juin dernier, j'ai eu le plaisir d'accueillir à Joigny, avec ma 1ère adjointe Frédérique Colas et les élus, la maire de Paris, Anne Hidalgo. Venue signer la convention de réciprocité entre l'Yonne et la capitale, nous lui avons fait découvrir notre ville et ses nombreux atouts. Cette convention est le fruit de plus de deux ans de travail. L'objectif ? Rétablir des relations d'échanges privilégiées entre Paris et les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux « Nord de l'Yonne » et « Grand Auxerrois », afin de rendre le système alimentaire parisien plus résilient et moins dépendant des énergies fossiles, tout en soutenant notre économie locale. Cette démarche a été initiée à partir d'une question simple : pourquoi aller chercher dans le monde entier ce que l'Yonne sait produire et peut offrir aux Parisiens ? Ce partenariat permettra ainsi de travailler sur trois enjeux privilégiés : la protection de la ressource en eau et alimentation durable, la transition énergétique et une stratégie coordonnée pour l'écotourisme.

Cette visite de la maire de Paris à Joigny permet une nouvelle fois de mettre notre commune et le nord de l'Yonne à l'honneur et ainsi de les faire rayonner au-delà des frontières du département. Nous poursuivons d'ailleurs notre travail de revitalisation du

centre ancien, l'une des vitrines de notre ville dont il est nécessaire de sauvegarder le patrimoine. C'est pourquoi nous entreprenons d'importants travaux sur les églises de la commune, édifices incontournables de notre richesse patrimoniale.

C'est une excellente nouvelle que nous attendions tous avec impatience : depuis quelques jours, nous avons enfin pu retrouver une vie quasi « normale » avec la réouverture des commerces, restaurants, cafés et lieux culturels et sportifs qui nous sont si chers. Et Joigny n'est pas en reste : avec mes adjoints et les services municipaux, nous avons tout mis en œuvre pour vous concocter une programmation de reprise adaptée et répondant au mieux aux conditions et impératifs sanitaires. Cet été, vous pourrez ainsi profiter de programmes d'activités spécialement dédiés aux jeunes, mais également aux seniors, ainsi que de nombreux événements culturels. Bien que soumise aux aléas et contraintes de l'épidémie, cette programmation vous ravira, soyez-en sûrs.

De belles perspectives, donc, pour Joigny. Passez un bel été. ■

**Votre maire,  
Nicolas Soret**



## Sommaire

**P.4 Arrêt sur images**

**P.6 Travaux** : la Ville au chevet de ses édifices religieux.

**P.7 Les infos de l'interco** : deux chirurgiens-dentistes s'installent à Joigny cet automne.

**P.8 Protéger** : la Ville renforce son réseau de vidéoprotection.

**P.9 Environnement** : aux petits soins des entrées de ville.

**P.10 Jeunesse** : la Ville reçoit un don de 2.000 ordinateurs.

**P.11 Seniors** : un agenda bien rempli pour les aînés.

**P.12 Transports** : mobilités douces, plusieurs projets d'aménagement.

**P.13 Il était une fois... Joigny** : les Joviniens attendaient le passage du « toueur ».

**P.14 Tribune libre**

**P.15 Loisirs** : bel été à toutes et à tous !



## Arrêt sur images



© Anthony Prosper



© Anthony Prosper



© Anthony Prosper



© Anthony Prosper



### Le parc du Chapeau accueille du nouveau mobilier

Vingt nouveaux bancs dont dix de toutes les couleurs, sept tables de pique-nique dont deux adaptées aux personnes à mobilité réduite, quinze poubelles et même, trois transats ainsi que dix pupitres présentant les arbres du site : le mobilier du parc du Chapeau vient d'être renouvelé. Entièrement conçu en plastique recyclé, il remplace les anciennes installations en bois.

Bernadette Monnier, adjointe au maire de Joigny en charge des seniors ; Anne-Marie Bon et Michelle Barry, conseillères municipales, ont, en amont, échangé avec les services techniques municipaux à propos de l'emplacement de chaque pièce. Les décisions ont pris en compte l'ensoleillement du parc au fur et à mesure de la journée et des saisons ; les besoins et les attentes de chaque génération. Ce nouveau mobilier est facile d'entretien et d'une durée de vie d'une vingtaine d'années. Son acquisition fait suite à un diagnostic mené voici quelques mois, en ville, par Bernadette Monnier, Anne-Marie Bon et Michelle Barry à propos de l'ensemble du mobilier urbain de la commune (renouvellements à programmer, attentes des habitants, emplacements à revoir, etc.)



1

© S. T.



2

© S. T.



3

© S. T.



4

© Ville de Joigny



5

© Anthony Prosper



6

© S. T.



© Anthony Prosper

**1.** Mercredi 12 mai, la première réunion de chantier s'est déroulée sur le site du futur local de la section athlétisme de l'USJ, au stade. Le nouveau bâtiment sera situé dans le prolongement du local vestiaires existant. Huit mois de travaux sont prévus.

**2.** Samedi 8 mai, la Ville a commémoré le 76<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nicolas Soret, maire, a particulièrement remercié Gabriel, 11 ans, pour sa participation à la cérémonie.

**3.** Le vélo est devenu l'une des activités-phares de l'accueil de loisirs, les mercredis matins, à l'occasion de « Mai à vélo. » Les enfants ont notamment été sensibilisés aux dangers de la route.

**4.** La Ville de Joigny a organisé un stage « Eloquence en images » inédit, du 7 au 11 juin. Il a réuni six jeunes de 16 à 25 ans, en parcours de remobilisation pour trouver leur voie professionnelle et se sentir bien dans leur vie.

**5.** Les écoles Saint-Exupéry, Marcel-Aymé et du Clos-Muscadet ont accueilli une exposition consacrée aux grandes œuvres du musée du Louvre : 275 reproductions ont été présentées aux élèves.

**6.** La Journée nationale de la Résistance avait lieu jeudi 27 mai. Dans ce cadre, un hommage a été rendu, dans la rue portant son nom, à Roger Thureau. Chargé de la surveillance d'un dépôt d'armes, il a été fusillé le 2 mai 1944, à l'âge de 23 ans.



## 300 parapluies dans le ciel de la rue Gabriel-Cortel

Cet été, la Ville de Joigny colore le ciel de la rue piétonne. Trois cents parapluies, répartis sur trois lignes de câbles, ont été installés par les agents des services techniques municipaux, lundi 31 mai. Cette pluie de parapluies rouges, bleus, jaunes, verts... va égayer la principale artère commerciale du centre-ville jusqu'au mois de septembre. Une raison supplémentaire d'y déambuler ! A noter : il est prévu que les câbles restent en place pour, lors d'événements particuliers, accueillir d'autres décorations dans la rue Gabriel-Cortel.



# Travaux

## La Ville au chevet de ses édifices religieux

**Richard Zeiger** | Adjoint au maire délégué aux travaux



**Saint-Thibault, Saint-Jean-Baptiste, Saint-André** : des travaux sont en cours ou à venir dans nos églises du quartier historique. La Ville de Joigny soigne et entretient ses édifices religieux, édifices incontournables de sa richesse patrimoniale. Le point :

**Eglise Saint-Thibault.** La troisième tranche de travaux est en cours (notre photo). Elle cible la toiture des bas-côtés nord, qui a été complètement « déshabillée » : les tuiles ont été retirées et les sous-pentes, nettoyées. La phase actuelle consiste à la restauration de la charpente bois ; ensuite interviendra le couvreur.

Lorsque les travaux seront terminés et réceptionnés, au cours du quatrième trimestre de cette année si tout se passe bien, une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) sera créée sur le parvis à proximité de l'entrée de l'église et l'accessibilité intérieure sera améliorée.

**Eglise Saint-Jean-Baptiste.** A l'instar de l'église Saint-Thibault, un important chantier de rénovation de toitures, qui devrait durer environ trois années, se prépare église Saint-Jean-Baptiste. Son montant est estimé à 1M€ hors taxes. L'architecte vient d'être choisi : il s'agit de Cyril Boucaud, architecte du patrimoine, qui conduit actuellement le chantier de l'église Saint-Thibault. Il est prévu de refaire la toiture des bas-côtés, en de tuiles de Bourgogne, et de procéder à des

réparations ou consolidation d'éléments de la structure en pierre et briques. Le clocher sera également refait à l'identique, en ardoises.

A l'intérieur de l'église vient de débuter la rénovation du baptistère (ce lieu réservé à la célébration des baptêmes), fermé depuis de très nombreuses années, ce que nous avons jugé préjudiciable, pour une église classée aux Monuments historiques. Cette mission de rénovation a été confiée à l'atelier de restauration d'œuvres d'art « Morgane Duroux », pour la somme de 4.000 €.

Eglise Saint-Jean-Baptiste toujours, un parasoleil va être aménagé pour protéger l'orgue des rayonnements de l'astre. Ils sont en effet très puissants en été, plus particulièrement en fin de journée, ce qui risque à terme de détériorer les mécanismes de bois et de papier de cet instrument récemment restauré.

**Eglise Saint-André.** Du 4 juillet au 13 août, au cours de trois sessions de quinze jours, l'association Rempart, qui a déjà mené des chantiers à Joigny (notamment sur la fresque et l'autel de la chapelle de la Vierge église Saint-Jean-Baptiste), va entamer la restauration de la fresque du mur du chœur, situé derrière l'autel. L'opération est réalisée en lien avec la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le chantier sera ouvert au public qui pourra observer les techniques de restauration employées, voire questionner les intervenants sur ces techniques. ■





# Les infos de l'interco

## Deux chirurgiens-dentistes s'installent à Joigny cet automne

**Nicolas Soret** | Maire de Joigny, président de la communauté de communes du Jovinien, conseiller régional



**L'arrivée très attendue** de chirurgiens-dentistes à Joigny et Aillant-sur-Tholon se précise. Leur activité débutera au cours de cet automne 2021. Les préparatifs de leur installation et de leurs conditions d'exercice représentent un important travail depuis des mois, maintenant. Ce travail

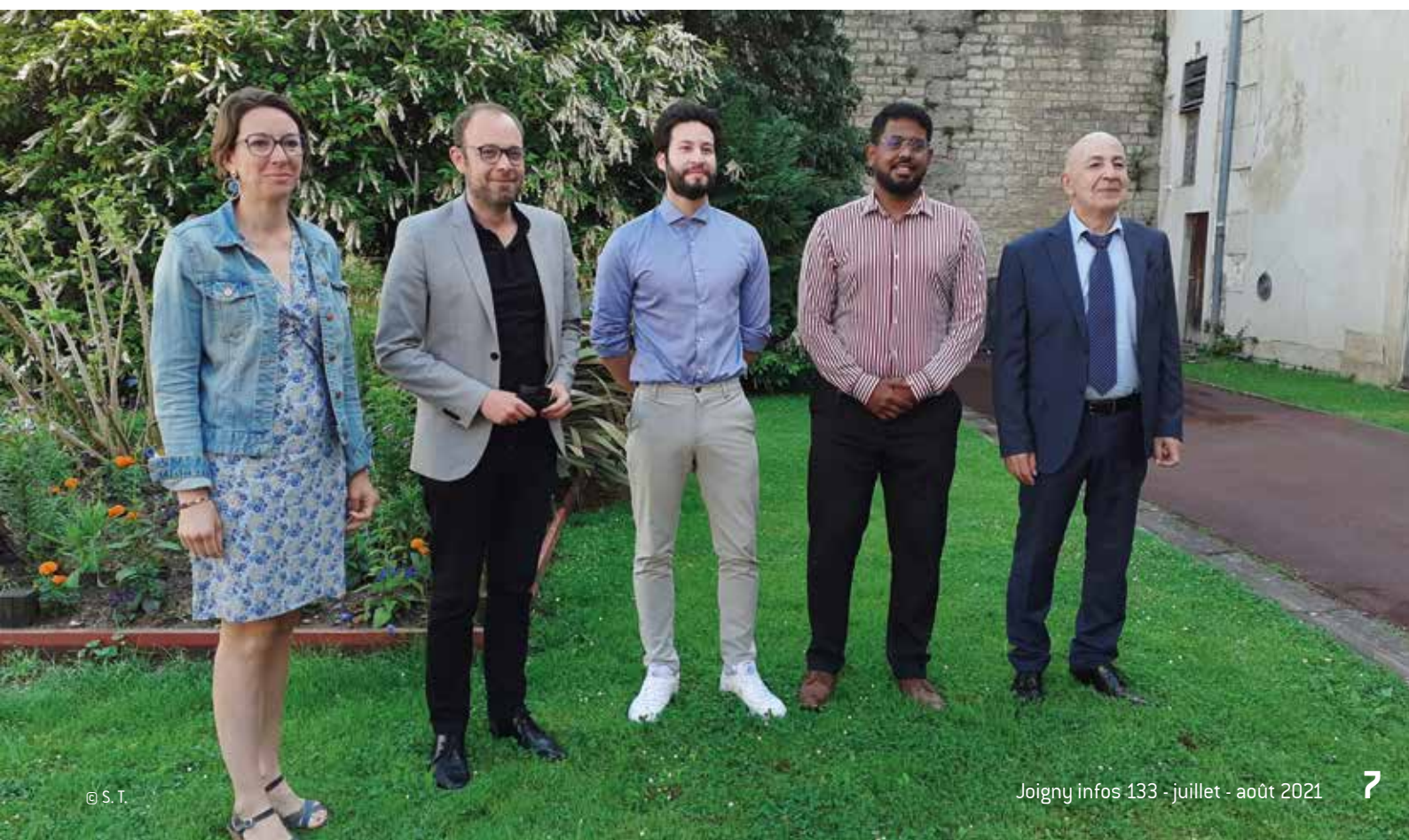
est mené conjointement entre la communauté de communes du Jovinien (CCJ) et celle de l'Aillantais, que préside Mahfoud Aomar. Une coopération inédite à l'échelle du département de l'Yonne, une « union sacrée » au bénéfice de l'intérêt général. Car il n'y a plus qu'un seul dentiste en activité, à Joigny, et sa retraite approche. Aillant ne compte plus aucun dentiste.

Ces dentistes, qui achèvent leurs études à l'université de Porto (Portugal) et ont soutenu leur thèse, seront au nombre de trois et partageront leur emploi du temps entre Joigny et Aillant-sur-Tholon : deux équivalents temps-plein sont prévus à Joigny et un à Aillant-sur-Tholon. Dans l'Aillantais, le cabinet dentaire prendra place dans la Maison de santé d'Aillant. La CCJ, elle, a acheté un appartement situé au 29, quai du Général-Leclerc (et où ont déjà exercé des dentistes désormais retraités) pour y aménager deux cabinets. Des travaux sont en cours pour notamment installer une radio panoramique et rendre le

local accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût de l'opération est évalué à 200.000 € (frais de notaire inclus) dont 135.000 € consacré à l'achat immobilier. Les cabinets joviens seront loués aux chirurgiens-dentistes par la CCJ sous forme de bail commercial ; les montants des loyers intégreront les locaux et le matériel mis à disposition. Les deux intercommunalités se sont regroupées pour acheter du matériel neuf. Et une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule... des emplois seront créés à Joigny et Aillant, avec l'embauche d'assistants dentaires et secrétaires médicales.

Sabrina, Laurent et Ryan, âgés de 24 à 28 ans, ont bénéficié d'une bourse de la part du département de l'Yonne avec la condition d'exercer pendant au moins cinq ans dans l'Yonne. A leurs côtés également, pour favoriser leur prochaine installation, le docteur Gilles Duchaussoy qui, désormais retraité, fut dentiste à Joigny ; le conseil de l'ordre des chirurgiens-dentistes de l'Yonne et l'ARS.

Les demandes de rendez-vous affluent, déjà, bien au-delà des frontières de Joigny et Aillant. Les nouveaux praticiens ne manqueront assurément pas de travail. Bienvenue à eux ! ■





# Protéger

## La Ville renforce son réseau de vidéoprotection

**Nicolas Soret** | Maire de Joigny, président de la communauté de communes du Jovinien, conseiller régional

**Actuellement** au nombre d'une soixantaine dans la commune, les caméras de vidéoprotection ont à de multiples reprises prouvé leur efficacité.

Elles aident à la résolution d'enquêtes judiciaires – en captant l'infraction, les caméras permettent l'identification des auteurs – permettent de lutter contre l'insécurité routière et assurent un intérêt dissuasif pour faire baisser les incivilités.

Depuis plusieurs mois déjà, la Ville travaille en étroite collaboration avec sa Police municipale et la brigade territoriale autonome (BTA) de gendarmerie de Joigny à une importante reprise du réseau de vidéoprotection. Elle se traduira, au cours de cette année 2021, par une extension de ce même réseau pour améliorer son maillage et le rendre encore davantage efficace. Du matériel plus performant sera acquis et installé pour accompagner cette extension. Un budget de 100.000 € a été voté voici quelques semaines pour ces projets établis, rappelons-le, en appui avec les policiers municipaux et les gendarmes présents sur le terrain.

Quels sont ces projets ? Toutes les entrées et sorties de ville seront placées sous la surveillance de caméras. C'est déjà le cas pour les entrées/sorties côté Migennes, Looze, Dixmont

et Sens. Viendront très prochainement s'ajouter à la liste les entrées/sorties côté Montargis, Auxerre et Champlay. Aussi : des secteurs « non-couverts » vont désormais l'être. Des caméras supplémentaires seront installées dans la zone commerciale de la Petite-Ile, près du collège Marie-Noël et le maillage, en centre-ville, sera complété par des installations avenue Gambetta et dans le secteur de l'Hôtel-de-Ville. Les demandes réglementaires d'autorisation ont en ce sens été adressées au début du mois de mai à la Préfecture de l'Yonne. L'achat de deux caméras dites « nomades » est, de même, prévue. Parce que, comme leur nom l'indique, ces caméras sont mobiles et peuvent être installées partout, elles permettront notamment de lutter contre les dépôts sauvages et d'identifier leurs auteurs.

Le nombre de caméras va ainsi augmenter. Pour être totalement complets, ajoutons que de nouvelles antennes réseau seront commandées, afin d'augmenter le flux de réception et la qualité des images. Les images transmises par les caméras de vidéosurveillance sont centralisées dans les locaux de la Police municipale qui les utilise selon une réglementation stricte. Depuis le début de cette année 2021, elles arrivent en plus directement à la brigade de gendarmerie de Joigny. ■







# Environnement

## Aux petits soins des entrées de ville

**Frédérique Colas** | Adjointe au maire déléguée à l'environnement, conseillère départementale de l'Yonne



**Vous l'avez forcément remarqué.** D'importants travaux ont débuté à la fin du mois de mai au rond-point des Nations. Ils s'achèvent. Les agents de la Ville ont entièrement repris l'aménagement du site. Pourquoi ? Joigny entend de soigner ses entrées de ville. Au rond-point des Nations, proche de la zone commerciale de la Petite-Ile donc très fréquenté, les travaux consistent principalement à créer de nouveaux décors. Les opérations sont menées en régie.

Elles se concluent, actuellement, par l'implantation de deux statues représentant un homme et une femme. A terme, leurs chevelures seront végétalisées. Et une fontaine agrémentera le tout ! De nouvelles plantations ont également été ajoutées, dont des conifères. Ces travaux, au rond-point des Nations, s'inscrivent dans le prolongement des interventions menées au printemps, route de Montargis. Là, 2.350 plantations de vivaces (moins gourmandes en eau et nécessitant moins d'entretien) ont été effectuées.

Une autre entrée de ville a fait l'objet d'aménagements : le rond-point de Bourgogne, côté route de Migennes. C'est le thème de la vigne qui a été choisi. Le prochain rond-point ciblé par des travaux d'embellissement sera celui situé côté route de Looze (rond-point de Champagne). ■





# Jeunesse

## La Ville reçoit un don de 2.000 ordinateurs

**Laurence Marchand** | Adjointe au maire déléguée à la jeunesse



**C'était u tout début de cette année 2021.** La Ville de Joigny, en partenariat avec le FabLab « Le Maillet de Joigny », remettait 100 ordinateurs à des familles de la commune, dans le cadre d'une opération inédite baptisée « Ordinateurs solidaires. »

Pourquoi ? Lors du confinement du printemps 2020, des jeunes Joviniens, scolarisés dans les écoles de la commune, au collège ou au lycée, ont rencontré des difficultés pour maintenir la continuité pédagogique parce qu'ils ne disposaient pas d'équipement informatique à la maison. Un partenariat est né avec le FabLab et du matériel, neuf ou d'occasion, a été adapté au travail scolaire. Les ordinateurs sont prêtés aux familles ayant au préalable été identifiées par les établissements scolaires et les services de la Ville.

L'opération « Ordinateurs solidaires » a été relayée par plusieurs médias y compris au niveau national. Unanimement saluée, l'initiative a trouvé un écho auprès de la Caisse des dépôts qui a proposé à la commune un don de 2.000 unités centrales d'ordinateurs, 17 imprimantes, 46 claviers et 50 souris. Ce don (la Caisse des dépôts a renouvelé son parc informatique et n'avait plus l'utilité des équipements proposés, NDLR) a été accepté par le conseil municipal lors de sa réunion du mercredi 19 mai dernier. Les frais de transport ont été supportés par la collectivité et le matériel a été réceptionné par les services techniques municipaux début juin.

Comment les équipements seront-ils déployés ? Le don de la Caisse des dépôts permettra de poursuivre et de développer les projets de lutte contre la fracture numérique dans le cadre de la continuité pédagogique des élèves des écoles de Joigny. Il s'agira aussi de lutter contre l'illectronisme des publics les plus éloignés (seniors, personnes en insertion professionnelle, etc). Ces unités centrales, imprimantes, claviers et souris participeront aussi au renouvellement de l'équipement informatique des établissements scolaires (dès la rentrée de septembre), structures municipales, associations, dans l'objectif d'améliorer l'accès aux services numériques.

Parallèlement, les familles à qui des ordinateurs ont été prêtés en début d'année (et jusqu'au 30 juin 2022 ainsi que le précisent les conventions signées) restent accompagnées par les services de la Ville et le FabLab, dans l'objectif de développer l'accès au numérique et de s'y former. La remise des équipements a été effectuée en même temps qu'une action de sensibilisation aux dangers d'internet. A noter : les ordinateurs sont dotés d'une extension du contrôle parental. ■





# Seniors

Un agenda bien rempli pour les aînés

**Bernadette Monnier** | Adjointe au maire déléguée aux seniors



**Quel plaisir de vous retrouver !** Après une année complexe et difficile en raison de la pandémie de Covid-19 et des contraintes sanitaires, les animations et sorties organisées par la Ville de Joigny pour les habitants de Joigny et de la communauté de communes du Jovinien âgés de 60 ans et plus reprennent, enfin.

Voici le programme des rendez-vous à venir.

– **Ciné-seniors**, au cinéma Agnès-Varda, (place Cassini, ancien site militaire). Une séance a eu lieu le 21 juin ; une autre est prévue le mardi 7 ou le mardi 14 septembre. Elle débutera à 14h30 (65 personnes par séance), au tarif de 2 € par personne ;

– **Sport seniors**, chaque jeudi des mois de juillet et août au parc du Chapeau, à partir du jeudi 8 juillet. Des activités physiques adaptées sont proposées de 9h à 9h45 et de 9h45 à 10h30 (chaque groupe est limité à 20 personnes). Ces activités sont offertes par la Ville de Joigny ;

– **Journée au lac de la forêt d'Orient** (Aube), mardi 13 juillet. Le programme prévisionnel est le suivant : excursion en bateau sur le lac, déjeuner, balade en petit train touristique dans l'espace faune. La sortie sera limitée 50 personnes. Départ à 8h30 et retour vers 20h (place du 1<sup>er</sup> RVY face à la mairie). Participation : 30€ par personne.

– **Journée au parc floral de la Source à Orléans**, mardi 24 août, avec découverte des diverses thématiques des jardins du parc floral et visite de la serre aux papillons (50 personnes maximum). Départ à 8h et retour vers 20h (place du 1<sup>er</sup> RVY face à la mairie). Les participants pourront apporter leur pique-nique ou déjeuner dans un restaurant, sur place. Participation : 15€ par personne.

– **Séjour dans le Jura**, jeudi 30 septembre et vendredi 1<sup>er</sup> octobre, avec découverte du site des Sauts du Doubs. Le programme comprend une croisière-promenade en bateau, des visites culturelles et artisanales (musée de la montre, visite de la ferme-musée du Montagnon et de son fameux « tuyé franc-comtois. » Cinquante personnes maximum.

Cette programmation reste prévisionnelle et sera susceptible de modifications en fonction des consignes sanitaires qui pourraient parvenir.

Les inscriptions sont à effectuer auprès du service seniors de la Ville de Joigny (03 86 92 48 08) ou bien du centre communal d'action sociale (03 86 92 48 28). ■

Conformément aux consignes nationales, le plan canicule est ouvert depuis mardi 1er juin et jusqu'au mardi 31 août 2021 auprès du centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Joigny.

Les personnes concernées (ou leur entourage) peuvent s'inscrire sur un registre spécialement ouvert au CCAS. En cas d'alerte déclenchée par la préfecture de l'Yonne, ces personnes seront contactées et/ou visitées par des agents du centre communal d'action sociale et par des élus, pour s'assurer que tout va bien et intervenir en cas de besoin.

Le plan canicule s'adresse aux habitants vivant à leur domicile :

- âgés de plus de 65 ans ;
- âgés de 60 ans reconnus inaptes au travail ;
- aux personnes handicapées.

Les inscriptions sur le registre, gratuites, s'effectuent auprès du CCAS, rue Jules Dumont d'Urville à Joigny (ancien site militaire), tél 03 86 92 48 28, courriel : ccas@ville-joigny.fr





# Transports

## Mobilités douces, plusieurs projets d'aménagement

Éric Apffel | Conseiller municipal délégué aux mobilités douces



Depuis plusieurs années, la Ville de Joigny tente de résoudre des problèmes liés aux déplacements, en particulier au bas de la rue Gabriel-Cortel, et les vitesses excessives sur certains axes. Bientôt, de premières modifications vont être testées. Elles seront visibles par un balisage jaune. Nous sommes bien conscients que les changements d'habitude peuvent être passagèrement inconfortables. Chaque fois que nécessaire, une consultation sera engagée.

À Joigny comme partout, le réseau routier a été pensé avant tout pour la fluidité du trafic des voitures en transit. À terme, nous voulons que l'espace public soit un lieu à vivre pour tous, en accord avec le label « *Ville amie des aînés* » convoité par la Ville, en sécurisant les déplacements des enfants, en insérant les mobilités douces en augmentation qui se réfugient trop souvent sur les trottoirs, en assurant la continuité de la véloroute pour permettre à ses utilisateurs de passer par notre cœur historique. La présence de nombreux poids-lourds en transit, qui pourraient tout à fait utiliser la déviation, sera traitée par ailleurs.

Nos services, les forces de l'ordre et le conseil départemental, puisqu'une partie de nos rues lui appartiennent, ont été consultés. Le cheminement des convois exceptionnels sera préservé puisque avant de faire un pont trop bas pour les péniches, le conseil départemental avait fait des ponts trop fragiles sur la déviation. Un cabinet d'études nous aide pour les parties les plus complexes.

Les premiers aménagements, qui devraient démarrer rapidement en phase de test, seront :

**Le bas de la rue Gabriel-Cortel** : un giratoire sera créé autour d'un bouclier qui ne gênera pas les convois. Actuellement, six voies amènent des véhicules alors que seulement trois permettent d'en sortir. Après modification, il n'en arrivera plus que trois.

**Le quai du général Leclerc** : il y aura une voie dans chaque sens et la voie libérée sera transformée en piste cyclable afin de relier la véloroute au centre-ville. Dans un second temps, le quai d'Épizy, sera aménagé en voie partagée pour assurer la continuité cyclable. Plus tard, les vélos passeront sous le pont au niveau de l'estacade. L'accès aux parkings sera préservé.

**L'axe allant de la Porte Percy au rond-point de Champagne** : des voies cyclables seront tracées de chaque côté pour sécuriser une liaison entre le centre et le collège Marie-Noël, avec l'intention également d'y faire baisser les grands excès de vitesse qui y sont constatés. Les solutions adoptées ne supprimeront pas les stationnements irremplaçables.

D'autres aménagements suivront pour une ville plus douce à vivre sans exclure quiconque, en accord avec son temps. ■





# Il était une fois... Joigny

Les Joviniens attendaient le passage du « toueur »

Murielle Le Roy | Adjointe au maire déléguée à la culture et à l'événementiel



**De tous temps**, le commerce fluvial s'exerça à Joigny. Les deux principales ressources étaient le bois et le vin. Le Port au Bois, établi sur la rive gauche de l'Yonne, alimentait la capitale en bois de chauffage et de construction.

Le Port aux Vins, situé sur la rive droite de l'Yonne, à côté du pont Saint-Nicolas, s'est longtemps occupé du commerce du vin comme son nom l'indique, mais d'autres marchandises y transitèrent également. Les deux ports étaient chacun pourvus d'une grue de chargement. Quand le chemin de fer fut installé à Joigny, le Port au Bois fut desservi par une ligne ferrée.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, à la place du tablier actuel du pont Saint-Nicolas, se dressaient des magasins sur lesquels on voyait une enseigne de la Compagnie générale de navigation « Le Havre-Paris-Lyon-Marseille » dite HPLM.

Elle employait des remorqueurs à vapeur dits toueurs, qui desservaient les ports de Montereau, Sens, Joigny et Migennes.

Un toueur mesurait 25 m. Lorsqu'il était chargé, il évoluait à une vitesse maximale de 10 km/h. Il était entraîné par un système de chaînes dont les maillons mesuraient 15 cm et reposaient au fond de la rivière. Deux treuils d'un mètre de diamètre et d'une largeur de deux mètres étaient situés à bâbord du remorqueur. Plusieurs embarcations sans moteur étaient fixées à l'arrière. Ces bateaux de la Compagnie HPLM appelés « flûtes » de Bourgogne se reconnaissaient par leurs bâches de protection

tendues au-dessus des marchandises ressemblant ainsi à une tente. Leur longueur était de 38 m et transportaient chacune 250 tonnes. Elles dépendaient du « service accéléré de l'HPLM ».

En remontant le courant, le toueur pouvait tirer jusqu'à trois bateaux. Par contre, en descendant, seul un était possible. L'équipage se composait de cinq personnes : le capitaine et son second, un mécanicien et deux hommes de manœuvre.

Le mardi, sur le pont, le toueur arrivait dans un vacarme provoqué par le travail et la tension de la chaîne accentué par le bruit du moteur à vapeur. Les anciens Joviniens l'appelaient le « touard » par déformation et ne se lassaient pas du spectacle. Il passait sous la troisième arche du pont après avoir replié sa cheminée.

Avec le développement du chemin de fer, le transport fluvial périclita peu à peu. La Compagnie HPLM cessa son activité à Joigny à la veille de la Seconde guerre mondiale, en 1939. Après de nombreux déboires, elle fut absorbée et arrêta définitivement son activité en 1973. ■

Retrouvez le texte intégral sur le blog « Joigny en images » : [www.joignyenimages.canalblog.com](http://www.joignyenimages.canalblog.com)

Sources : archives municipales ; archives départementales de l'Yonne.

JOIGNY (Yonne). - Sous-Préfecture et chemin du Chapeau  
Vue prise de la rive droite





## Liste "Pour vous. Avec vous."

### Une ville dynamique !

C'est une excellente nouvelle qui nous ravit tous, tant la demande est forte. Après plusieurs mois de contacts et malgré la concurrence rude des autres territoires icaunais, c'est à Joigny (et Aillant-sur-Tholon) que de jeunes chirurgiens-dentistes ont finalement décidé de s'installer à l'automne prochain, séduits par nos propositions et notre investissement.

Nos projets se concrétisent progressivement : l'installation du nouveau mobilier urbain démarrera prochainement, la classe de maîtrise populaire verra bientôt le jour, le jardin maraîcher d'insertion se précise et le plan vélo initié continue de se déployer.

Vous l'aurez par ailleurs constaté : des parapluies colorés ont été mis en place dans la rue Cortel afin de l'égayer et ainsi de la rendre plus attractive. Ils sont particulièrement appréciés. Des stickers décoratifs ont également été appliqués sur des vitrines du bas de cette rue, en attente de la réhabilitation de ces locaux.

Lors du dernier conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, les forces de l'ordre, les services de l'Etat et le parquet ont fait état de bons résultats sur le territoire, fruits du travail mené notamment par les forces de l'ordre et la police municipale. Félicitations à eux ! Afin de poursuivre ces efforts, nous avons donc décidé de renforcer le réseau communal de vidéo-protection.

**Le groupe de la majorité municipale de Joigny - Nicolas Soret - facebook : Pourvousavecvous2020**

---

## Liste "L'Union pour le Jovinien"

### De la Culture à Joigny, oui ! Mais laquelle ?

Nous l'attendions depuis de nombreux mois : le déconfinement se met en œuvre étape par étape. Avec lui, les lieux de culture, les commerces, les restaurants commencent à rouvrir leurs portes. La vie reprend ainsi ses droits. Si, bien sûr, nous ne devons pas relâcher nos efforts sanitaires, ces nouvelles sont heureuses et apportent à notre ville le souffle qu'elle attendait.

Pendant ces mois d'été, notre ville devrait retrouver ses lettres de noblesse culturelles, et nous l'espérons vivement. Les contraintes sanitaires respectées, il y a lieu de repenser la Culture à Joigny. Maintenir les événements marquants, comme les Vendredis de Debussy ou les Nuits Maillotines, est primordial. Mais, nous nous interrogeons sur l'opportunité de créer un lieu de culture permanent... Et, pourquoi pas un musée ? Sempiternelle arlésienne que cette question à Joigny, pourtant Ville d'Art et d'Histoire.

Dans son dernier « Echo de Joigny », l'ACEJ revient sur les débats passés (et déjà bien lointains !) quant à la création d'un musée à Joigny. Tantôt au Château des Gondi, tantôt dans une construction nouvelle, il n'en demeure pas moins que ce musée – que, par principe, nous appelons de nos vœux – permettrait de faire vivre les collections de la Ville issues des différents legs de personnalités joviennes, dont les dernières volontés étaient que leurs collections soient exposées au public. Aujourd'hui, ces collections dorment dans les greniers de la mairie... Quel dommage !

**Le groupe de la droite et du centre - Nicolas Deiller, Céline Fouquereau, Jacques Courtat - facebook : L'Union pour le Jovinien**

---

## Liste "Collectif Citoyen pour Joigny"

### Un an de mandat

Voilà un an que la nouvelle mandature est installée, depuis le premier conseil municipal du 28 mai 2020. Un an évidemment marqué par la pandémie de Covid, avec toutes ses conséquences sanitaires, sociales, économiques, culturelles, scolaires... Durant cette année, nous avons participé avec assiduité à l'ensemble des commissions municipales et communautaires qui nous ont été confiées. Un travail rendu difficile par des calendriers bousculés, des convocations et des documents de travail souvent reçus tardivement pour pouvoir être étudiés calmement. La faute à la crise ? Sans doute.

Mais soyons francs : en raison du nombre invraisemblable de fonctions que le Maire cumule, il est obligé d'être partout à la fois. Cela n'aide pas à retrouver un fonctionnement municipal serein. Pire encore, il brigue des mandats supplémentaires, dont les responsabilités vont l'éloigner fréquemment - et fortement - de Joigny. Nous avons donc de réelles craintes pour les cinq ans de mandat restants.

Alors plus que jamais, nous allons être vigilants sur le suivi des dossiers municipaux et communautaires. C'est d'autant plus nécessaire que notre collectif est le seul groupe d'opposition à fournir un travail constant. L'autre groupe brille par ses absences répétées, en commissions notamment. Après un an de mandat, nous apparaissions comme la seule force d'alternance crédible face à la majorité municipale.

**Collectif Citoyen pour Joigny - Christophe Delaunay, Sophie Callé, Thierry Leau - www.collectifpourjoigny.fr**



# Loisirs

Bel été à toutes et à tous !

**Murielle Le Roy** | Adjointe au maire déléguée à la culture et à l'événementiel

**Oui, Joigny va bouger !** Entre parenthèses en raison des confinements successifs et du contexte sanitaire des derniers mois, la vie culturelle, les animations reviennent en même temps que les beaux jours. Les services de la Ville, l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien ont redoublé d'efforts pour établir un programme estival riche, ouvert à tous, dans le respect des consignes en vigueur et de la réglementation imposée. L'idée ? Permettre à chacune et à chacun de découvrir, de se distraire, de s'enrichir de belles surprises et de partager.

Vous pourrez retrouver des informations plus précises sur les réseaux sociaux de la Ville et de la communauté de communes du Jovinien (CCJ); peut-être même que d'autres initiatives verront le jour au cours de l'été. Voici, dès à présent, plusieurs dates, plusieurs événements à retenir. Bel été jovinien à toutes et à tous !

- Les **apéro-concerts**, organisés par la Ville en partenariat avec les cafetiers, auront lieu du 3 juillet au 11 septembre (19h-21h) ;
- Le festival gratuit **Joigny, partir ici**, inauguré au cours de l'été 2020, est reconduit du 19 juillet au 22 août. Au programme : concerts, théâtre, cirque, magie les mercredis et vendredis, en plein air, dans différents lieux de la commune ;
- Chaque samedi en juillet et août, la rue Gabriel-Cortel sera « **La rue des artistes** », avec exposition-vente de créations d'artistes et créateurs d'arts. Rendez-vous de 10h à 18h les 10, 17, 28 et 31 juillet puis les 14, 21 et 28 août ;
- Plusieurs **expositions** ont été préparées : à l'espace Jean-de-Joigny jusqu'au 5 septembre (Impressions de mode, en partenariat avec le musée Nicéphore-Niepce de Chalon-sur-

Saône), dans la salle basse du château des Gondi (quatre expositions jusqu'à la fin du mois de septembre : sculpture, photo, peinture), à l'App'art (quatre expositions également jusqu'à la fin du mois de septembre : photo et peinture) ainsi que dans la salle d'exposition du cinéma Agnès-Varda ;

- La salle Claude-Debussy accueillera un **concert de Juliette Moraine** le 10 juillet ;
- Un **pique-nique républicain** est prévu le 13 juillet au soir au parc du Chapeau ;
- Joigny fêtera **l'anniversaire de sa Libération** les 21 et 22 août ;
- Des **rendez-vous insolites et « nature »** sont prévus, avec la Ligue de protection des oiseaux. Rendez-vous : le 24 juillet à 10h devant le camping municipal (« Silence ... et regardez ! ») et le 28 août à 20h30 à l'église Saint-Jean à l'occasion de la nuit internationale de la chauve-souris ;
- Le **premier festival des Epopées** (musique baroque) fera étape à Joigny. Itinérant, organisés par les musiciens Stéphane Fuget et Claire Lefilliâtre, il s'ouvrira le 6 août par un concert, en l'église Saint-Jean, des chanteurs instrumentistes de la classe d'opéra baroque et de la classe de chant du département de musique ancienne du conservatoire de Paris.

L'office de tourisme de Joigny et du Jovinien assurera tout au long de l'été des visites guidées pour tous, à Joigny comme dans les communes du Jovinien. Le programme complet ainsi que les informations pratiques se rapportant aux visites sont à découvrir sur le site : [www.joigny-tourisme.com](http://www.joigny-tourisme.com) ■



